

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 3
Suffrages exprimés : 21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2022/D/12/7-10/134

OBJET : TARIFS 2023 : PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le 9 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 2 décembre 2022
Secrétaire de séance : Claude TESSIER

Présents : Mesdames Marie-Laure BERTHIER, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Angélique DUBE, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Michelle MILLAN et Muriel PASQUER.
Messieurs, Bruno BERNARD, Éric BOURNY, Philippe CHAMARD, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Pascal MASSON, Georges MOUSSIER, Vincent SOMMIER et Claude TESSIER.

Absents ayant donné pouvoir : Valérie PACAUD (pouvoir à Muriel BOISSONNET) Corine SERIEYS (pouvoir à Muriel PASQUER) et Messieurs Nicolas MARTINS (pouvoir à Madame DUBE).

Absents : Mesdames Magali BRIEUX, Suzanne DECHAMPS et Messieurs Grégoire BERT, Michel CEPERO, Bruno GIRARD Gérard MARGOTTIN

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2023 :

| | 2022 | 2023 |
|------------------------------------|-----------|-----------|
| PAC | 1159.00 € | 1194.00 € |
| Dans le cadre de travaux organisés | 567.00 € | 584.00 € |

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider les tarifs 2023

Le Maire, **Stella COCHETON**

Le Secrétaire de séance, **Claude TESSIER**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,
Publié ce jour, le 16 décembre 2022
Date de mise en ligne sur le site internet, le 16 décembre 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com